

Nations Unies

*Vacance de poste pour une Position nécessitant un détachement officiel des gouvernements nationaux des Etats membres de l'organisation des Nations Unies.
Les nominations sont limitées à des postes financés par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix*

| | |
|--|---|
| Intitulé et niveau du Poste | Commissaire de Police Adjoint, D-1 |
| Unité organisationnelle | Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) |
| Zone/lieu d'affectation | Bamako |
| Supérieur hiérarchique | Commissaire de Police MINUSMA |
| Durée | 12 mois (renouvelable) |
| Date limite pour les applications | 05 mai 2020 |
| Numéro de référence | 2020-MINUSMA-86651-DPO |

Les valeurs fondamentales des Nations Unies : Intégrité, professionnalisme et respect de la diversité

Responsabilités :

Les défis immédiats auxquels le pays fait face ainsi que la mise en place des bases pour une paix et une sécurité durable font partie du Mandat de la MINUSMA. Le commissaire Adjoint rendra compte au commissaire de police de la MINUSMA et sera responsable de la réforme institutionnelle et du développement des Forces de Sécurité Maliennes (FSM- composé de la Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Garde Nationale et la Protection Civile) et les rapports sur la réforme, la formation et les opérations progressives en rapport avec les différentes résolutions du Conseil de sécurité. Le titulaire du poste assurera la supervision des unités de la police des Nations Unies qui contribuent au développement des FSM et programme de réformes dans son ensemble. Dans les limites de ses attributions, le commissaire adjoint de la police sera responsable des tâches suivantes :

- Soutien des efforts nationaux et internationaux en reconstruisant le secteur de sécurité malien, à travers une assistance technique, un renforcement des capacités, une collocation

et des programmes de mentorat. Ce soutien devra s'effectuer en étroite collaboration avec les autres partenaires bilatéraux, les donateurs ainsi que les organisations internationales engagés dans le même domaine ;

- Surveillance, enquête et compte rendu de tout abus ou de violations des droits humains ou des violations du droit international humanitaire commises dans tout le Mali et contribuer aux efforts visant à prévenir de telles violations et les abus ;
- Surveillance des FSM sur l'arrestation de tous les auteurs de violations graves et violations des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire dont ils sont tenus responsables ;
- Contribution aux FSM par la création d'un environnement sûr pour la sécurité des civils dans la distribution dirigée par des civils de l'aide humanitaire, conformément aux principes humanitaires, et le retour volontaire des personnes déplacées et des réfugiés, en étroite coordination avec les acteurs humanitaires ;
- Relevant directement du commissaire de police, a - (1) - la commande et le contrôle des opérations au jour le jour au Mali, - (2) - l'administration, la discipline et le bien-être de la composante police des Nations Unies, et - (3) - la surveillance de la mise en œuvre du cadre institutionnel de la réforme et du développement des FSM et d'autres organismes d'application de la loi comme le prescrit le mandat.
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et la surveillance et les rapports sur l'état d'avancement de la réforme, de la formation et des initiatives d'opérations, en rapport avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.
- En étroite collaboration avec les FSM, concevoir, planifier et mettre en œuvre la réforme institutionnelle, la formation et le développement des FSM.
- Conseiller le commissaire de police et d'autres dirigeants de la mission de l'ONU sur les questions liées à la mise en œuvre du mandat de la composante de police et fournir des rapports réguliers sur les questions clés et la mise en œuvre du programme de travail.
- La planification et la mobilisation des ressources, à la fois des FSM, d'un budget consolidé et des donateurs pour faciliter la mise en place d'une structure de soutien administratif et logistique efficace.
- La gestion de l'intégration et de la coordination des projets bilatéraux, le soutien dans le cadre global des programmes des FSM le développement des activités bilatérales qui appuient la réalisation des objectifs de renforcement des capacités des FSM.
- En collaboration étroite avec les directeurs des FSM, la formulation et la mise en œuvre du programme d'un travail de fond des FSM.
- Superviser la gestion des activités menées par les FSM et veiller à ce que les activités programmées soient réalisées en temps opportun ; coordonner les travaux dans les différents domaines au sein des FSM et d'autres organismes du système des Nations Unies le cas échéant.
- Grâce aux capacités administratives et de soutien des FSM, faciliter l'acquisition d'infrastructure de première nécessité, le personnel, la formation, les véhicules et les équipements, les communications, les systèmes et les politiques de l'éventail complet des responsabilités de prestation de services des FSM.
- Fournir un soutien exécutif dans la surveillance du programme malien des FSM et de ses ressources.
- Participer à des réunions internationales, régionales ou nationales et fournir une expertise programmatique sur telle ou telle question, ou tenir des discussions techniques et

- organisationnelles en même que des représentants d'autres institutions.
- Consultations régulières et collaboration avec les organismes des Nations Unies, les ONG internationales et nationales, les bureaux juridiques, les bureaux de correction, l'humanitaire, les droits de l'homme, les donateurs bilatéraux/multilatéraux, les membres de la société civile et des membres du gouvernement national sur le développement des FSM et exigences de l'administration relevant du mandat de l'ONU.
 - Aider à l'élaboration et la mise en œuvre de l'amélioration des capacités et des plans de développement institutionnels globaux pour les organismes locaux d'application de la loi grâce à un processus de consultation de grande envergure qui verra la participation des partenaires nationaux et internationaux ;
 - Évaluer les besoins des FSM dans leurs domaines de responsabilité, en étroite coordination avec les acteurs nationaux, les partenaires du système des Nations Unies et contribuer à l'élaboration de propositions d'aide / de soutien bilatéraux ;
 - Communiquer régulièrement et en liaison avec le conseiller de la police des Nations Unies de la Division de la police, sur l'exécution de son mandat ;
 - Assister le commissaire de police dans la formulation et la mise en œuvre du plan d'action de la police des Nations Unies, le concept des opérations, la procédure du Plan de mise en œuvre et le standard des procédures opérationnelles (SOP) ;
 - Coordonner tous les détails opérationnels des activités de la composante de police de l'ONU à la mission ;
 - Assister le commissaire de police dans la fourniture de recommandations aux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et les autres documents relatifs à des questions d'application de la loi ;
 - Assumer les fonctions et les responsabilités du commissaire de police en son absence ;
 - Exécuter toutes les autres tâches assignées par le commissaire de police dans l'exécution du mandat.

Compétences :

- **Professionalisme** : fierté de son travail et de ses réalisations ; preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; consciencieux et efficace dans le respect des engagements, respect des délais et obtenir des résultats ; motivé par des raisons professionnelles que personnelles ; faire montre de persévérance face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations stressantes. Prend la responsabilité d'intégrer les perspectives de genre et assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail. Solides compétences en négociation et résolution des conflits. Excellentes connaissances d'experts dans le domaine technique du travail en général et dans les domaines spécifiques, la planification en profondeur (stratégique et opérationnel) et des compétences organisationnelles de travail dans un environnement multiculturel en particulier ; solides compétences organisationnelles ; expérience dans la gestion stratégique et administrative, capacité d'examiner et de modifier le travail des autres.
- **Planification et organisation** : Établir des objectifs clairs compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et les tâches prioritaires et réaménager les priorités selon les besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche et

tenir compte des risques et des imprévus dans la planification, suivre l'exécution des plans et actions nécessaires ; utiliser efficacement le temps,

- **Souci de l'interlocuteur:** considérer tous ceux à qui des services sont fournis à des «interlocuteurs» et chercher à comprendre leur point de vue; établir et maintenir des partenariats productifs avec les clients en gagnant leur confiance et leur respect; identifier les besoins des interlocuteurs et y apporter des solutions appropriées; suivre l'évolution à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement des clients et rester informé, anticiper les problèmes; tenir les clients informés de l'avancement des projets; tenir les délais pour la livraison des produits ou des services à l'interlocuteur.
- **Leadership :** Servir de modèle à d'autres personnes qui veulent suivre; habilitier les autres à traduire la vision en résultats; être proactif dans le développement des stratégies pour atteindre les objectifs fixés; établir et entretenir des relations avec un large éventail de personnes à comprendre les besoins et de s'assurer des appuis et résoudre les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables; s'investir dans le changement et le progrès; ne pas accepter le statu quo; avoir le courage de prendre des positions impopulaires.

Vision : Identifier les questions stratégiques, les opportunités et les risques ; bien comprendre les liens entre la stratégie de l'Organisation et les objectifs de l'unité de travail ; établir et communiquer largement avec les organisations, inspirer les autres à poursuivre dans cette même direction ; faire partager sa conviction au sujet des possibilités futures.

Qualifications :

Education : Diplôme universitaire (maîtrise ou équivalent) en application de la loi, la justice pénale, administration publique, gestion des ressources humaines, la gestion du changement, sciences sociales ou autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier cycle avec une combinaison de qualifications universitaires pertinentes et une vaste expérience dans l'application de la loi, y compris la planification stratégique et de l'administration peut être accepté à la place du diplôme universitaire supérieur. Diplôme d'une école de police certifié ou un autre établissement de formation à l'application de la loi est également nécessaire.

Expérience : Minimum de 15 ans d'expérience policière progressive et de service actif ou autre service d'application de la loi à la fois sur le terrain et de la police nationale ou tout autre niveau du siège(quartier général) de l'application de la loi; 10 ans de service de police actif ou de l'expérience dans l'application de la loi au niveau de l'élaboration des politiques, avec une vaste expérience en planification stratégique et en gestion dans des domaines tels que les opérations, la gestion des ressources humaines et financières, la gestion de la criminalité, de l'administration, de la formation et le développement, la gestion du changement, la réforme et la restructuration ou domaine connexe ; expérience pratique directe en commandant une région ou d'un niveau supérieur de l'état, des unités de police ou l'exécution d'un service au niveau du siège de la police nationale.

Rang : superintendant en chef, chef de police au grade de contrôleur général de police ou équivalent au grade militaire de général ou au-dessus.

Langues : anglais et français sont les langues de travail de l'ONU. Pour ce poste, la maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle des nations unies est un avantage.

À qualifications égales la préférence sera accordée aux femmes

Date de publication : 05 mars 2020

<http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police>